



« commission d'experts » du 21 septembre 2021 (UCA Groupe 3 : Bibliothèques)

Compte-rendu par les élus CPE du Snasub-FSU

A l'UCA, les élu(e)s CPE sont aussi désignés comme **“Experts” pour les commissions de promotions et avancements des agents des filières BIATSS**. En tant qu'élus ou experts, vos représentants peuvent donc continuer à défendre **l'égalité de traitement et des critères objectifs d'évaluation des dossiers pour les Tableaux d'Avancements**.

Résultats Tableau d'avancement : [voir les résultats sur l'intranet UCA](#)

Accès au grade de Magasinier Principal 2 ^e classe	Accès au grade de Magasinier Principal 1 ^e classe
2 éligibles, 2 dépôts de dossier 1) LYON Linda 2) MAXIMINO Michel	17 éligibles, 11 candidats 1) Dehon Karine 2) Canal Nathalie

Pour le classement des magasiniers, les critères défendus par le SNASUB-FSU ont été respectés : l'ancienneté et « l'effet mémoire » (le fait de conserver les personnes classées l'an dernier),

Accès au grade de BIBAS cl. Sup.	Accès au grade de BIBAS cl.Exc
2 éligibles, 2 candidats 1) DAVAL Nathalie 2) BLAIN VERCHERE Delphine	10 éligibles, 6 candidats 1) Simon Martin Isabelle 2) Blanchon François 3) Broyer Karine

Ces 2 classements sont cohérents avec ceux de l'an dernier et prennent en compte l'ancienneté des candidats et l'ancienneté de leur demande. Il y a donc eu unanimité entre les représentants de l'administration et les représentants du personnel.

Étant donné l'engorgement pour l'accès à la classe exceptionnelle, nous encourageons les collègues à **passer l'examen professionnel**. N'hésitez pas à demander de l'aide pour préparer cet examen : des formations et du tutorat peuvent être organisés.

Accès au grade de BIB Hors classe	Accès au grade de conservateur en chef
3 éligibles, 3 candidats 1) Raphaële BUSSEMEY 2) Dominique TALON 3) Maximilien SAVOYE	3 éligibles, 2 candidats un seul classé Anne FOX

En l'absence d'élus en catégorie A, le SNASUB-FSU ne s'est pas prononcé sur l'avancement des bibliothécaires et conservateurs.

Question diverse

Affectations suite à promotions et concours :

En 2021, les collègues magasiniers promus BIBAS ou recrutés sans concours ont pu rester dans leur section indépendamment des postes vacants. **Ces décisions sont favorables aux agents et services concernés, facilitant leur intégration, réduisant le temps nécessaire à les former.** Les élus CPE du SNASUB-FSU demandent que la direction de la BU et de l'Administration de l'UCA s'engagent à ce que les prochains collègues promus ou lauréats de concours puissent bénéficier des mêmes dispositions. Ainsi, **l'équité de traitement serait respectée.** Ainsi, les collègues seront **encouragés à déposer des dossiers de promotion ou à passer les concours internes.**

N'hésitez pas à contacter les représentants du personnel pour faire connaître vos attentes et votre situation. Pour connaître nos actions à l'UCA, consulter **notre site web académique** : <http://www.snasub-clermont.fr>

Pour toute question, demande d'intervention, contactez vos élus.

Catégorie C

Nathalie Robert-Panthou
Guillaume Morges

Catégorie B

Manuela Assunção de Carvalho
Loïc Chabot